

## **RSA ET INVESTISSEMENT LOCATIF/ LOYER MENSUEL DEDUIT DU RSA OU PAS**

Par **bonjouraidezmoisvp**, le **25/02/2021** à **21:03**

Bonjour

je suis beneficiaire DU RSA et je suis logé gratuitement

je ne touche aucune autre aide hormis le rsa de 497 euros

celibataire pas d enfant et 0 euros de revenu fiscal

j ai herité de 10000 euros et je voudrai investir dans un garage et le louer pour 50 euros mensuel,

mais je crains que les 50 euros mensuel percu sois deduit des 497 euros que je touche tous les mois du rsa,

ce qui finalement me ferai perdre plus d argent.

pourriez vous donc me dire -si effectivement les 50 Euros seront deduit de mon rsa ou pas

merci a tous pour vos reponses